



L'élémentaire Romain Gary de Thiais en grève pour des remplaçants, des AESH et l'application des moyens de l'éducation prioritaire !

Les 2 et 3 octobre derniers, les enseignant.es de l'école élémentaire Romain Gary, à Thiais, étaient en grève pour l'affectation immédiate de 3 enseignant.es remplaçant.es. Dans l'école, l'enseignant d'une classe de CE2 n'était pas été remplacé depuis le 19 septembre. La Direction académique avait annoncé, par ailleurs, qu'aucun.e remplaçant.e ne serait affecté.e sur l'école pour remplacer, à partir du 6 octobre, un enseignant en congé pour raisons familiales et compléter un temps partiel thérapeutique.

L'équipe enseignante a décidé la grève pour revendiquer également les AESH indispensables aux 25 élèves notifiés de leur école. Celle-ci n'en compte que 3 quand les besoins en exigent au moins 10 supplémentaires.

De plus, au regard des difficultés sociales et scolaires de l'école, **les enseignants revendiquent les moyens de l'éducation prioritaire : application des seuils REP, allègement des effectifs et dédoublement des CP et CE1.**

Jeudi 2 octobre, les enseignant.es étaient réunies, avec nos syndicats, dans le cadre d'une assemblée générale de grève. Ils ont décidé de poursuivre la grève lundi 6 octobre et de convoquer une assemblée avec les parents. Une heure après l'envoi des intentions de grève pour la semaine suivante, l'Inspectrice de l'Education nationale informait les enseignants que deux remplaçants seront affectés sur l'école à partir de lundi ! Les enseignants ont décidé de maintenir la grève lundi 6 octobre pour la satisfaction de leurs autres revendications !

Lundi 6 octobre, l'assemblée parents-enseignants, avec nos syndicats, a réuni plus de 150 parents d'élèves ! Après avoir présenté la situation de leur école, les motifs de leur grève et leurs revendications, les enseignants ont expliqué être **en attente d'une date d'audience auprès du Directeur académique.** Ils ont annoncé que les réponses du Directeur académique, à l'occasion de cette audience, détermineraient la poursuite de leur grève.

Les parents d'élèves ont apporté leur soutien aux enseignants et l'assemblée a appelé à un rassemblement devant la Direction académique le jour de l'audience.

Une manifestation réunissant une centaine de parents a défilé le vendredi 10 octobre au départ de l'école et à destination de la mairie. Les parents d'élèves ont été reçus par le maire de Thiais. Ils lui ont demandé d'appuyer les revendications des enseignants et de participer au rassemblement devant la DSDEN en fin de journée.

Le soir même, une délégation de parents d'élèves et d'enseignants, avec des représentants de nos syndicats, a été reçue en audience par mesdames l'IEN-A et l'IEN-ASH. Des parents, des enseignants se sont rassemblés devant la Direction académique.

Une heure avant l'audience, la direction de l'école a été informée qu'un remplaçant était nommé sur l'école pour compléter le temps partiel thérapeutique à partir du lundi 13 octobre.

Durant l'audience, les enseignants ont témoigné de l'impossibilité d'exercer leurs missions d'enseignement, du fait des remplacements non assurés depuis la rentrée : plus d'une trentaine de jours de classe sans enseignant (pour 22 jours de classe depuis la rentrée !), plusieurs dizaines d'élèves répartis certains jours !

La délégation a pris acte de l'affectation d'un nouveau remplaçant, nommé juste avant l'audience.

Pour autant, elle a exigé que tous les besoins en remplacements soient pourvus puisqu'un enseignant et un complément de service à 33% ne sont toujours pas remplacés !

La délégation a demandé également la garantie que tous les remplaçant.es affecté.es sur l'école seront maintenu.es jusqu'au retour des enseignants titulaires. La Direction académique s'y est engagée.

S'agissant du manque d'AESH, la Direction académique s'est engagée à prendre l'attache, dès lundi, de la direction d'école pour faire un point précis des notifications des élèves.

Enfin, la délégation a revendiqué les moyens de l'éducation prioritaire, au regard des difficultés sociales, scolaires, éducatives, de l'indice de position sociale et du climat très fortement dégradé de l'école. La Direction académique a répondu que la situation de l'école serait examinée lors d'un groupe de travail avec les organisations syndicales prévu mercredi 15 octobre.

L'équipe enseignante a pris acte des réponses de la Direction académique. Pour autant, ses revendications ne sont pas toutes satisfaites.

Les enseignant.es ont décidé de se réunir la semaine suivante pour discuter des suites de leur mobilisation.

Nos organisations syndicales soutiennent totalement la grève des collègues de l'élémentaire Romain Gary ! Leurs revendications légitimes doivent être satisfaites !

Elles invitent les collègues de toutes les écoles à lister leurs revendications et à décider des moyens pour obtenir satisfaction, dans l'unité avec les organisations syndicales, comme l'ont fait les collègues de l'élémentaire Romain Gary de Thiais, de Joliot Curie de Champigny, de Jean Moulin à Vitry, ...

Elles invitent chaque école à mandater des représentants pour participer massivement à l'assemblée départementale intersyndicale (sous forme de STAGE SYNDICAL) le mardi 25 novembre, de 9h à 16h30, pour rassembler les revendications, pour discuter et décider ensemble des moyens de les faire aboutir.

Créteil, le 13 octobre 2025